



Pour une Régulation des Influences sur L'orientation Estudiantine du Cadre Educatif et des Professionnels de L'éducation dans le Contexte Camerounais

Luc Stéphane Massoma

Cameroun

***Corresponding Author:** *Luc Stéphane Massoma, Cameroun*

Résumé: *L'orientation des jeunes nouvellement admis dans les universités est une épineuse question qui constitue une préoccupation de première importance pour les autorités en charge de l'éducation. Plusieurs acteurs interviennent de façon variée dans les processus orientatifs. Les parents en particulier et les familles en général constituent, de par leurs statuts d'agents de socialisation primaire, les premières influences prépondérantes pour la canalisation dans une direction ou une autre des choix académiques et professionnels des jeunes. Mais l'absence ou la carence d'objectivité de ces agents conduit souvent les jeunes à des choix générant des échecs, des redoublements, des besoins de réorientation, etc. Il apparaît donc un besoin de voix autorisées par un bagage et une compétence appropriés pour guider et éclairer les choix de ces jeunes. Les professionnels de l'éducation sont des personnes d'une influence non négligeable dans les choix d'orientation académique et professionnelle, à travers les rapports multiformes qu'ils entretiennent avec les jeunes, souvent au quotidien et de façon consciente ou non. C'est dans le cadre formel d'éducation qu'est l'école que les jeunes trouvent souvent l'inspiration pour un choix ou un autre. La prise en compte des influences des professionnels de l'éducation sur l'orientation estudiantine pourrait permettre une amélioration des processus d'aiguillage des jeunes vers des carrières universitaires et / ou vers des formations et métiers particuliers. Cet article constitue un examen qui se veut scientifique et détaillé des influences de ces spécialistes de l'éducation, en prenant appui sur des données provenant d'une prospection empirique de type mixte, autant quantitative que qualitative.*

Mots-clés: *Orientation, professionnels, éducation, influence, jeunes.*

1. INTRODUCTION

La question de l'adéquation formation-emploi prenant davantage d'envergure dans le contexte universitaire actuel, les inquiétudes des jeunes concernant leur avenir sont de plus en plus perceptibles et trouvent un terrain d'expression dans un engouement particulier pour les formations qui conduisent à une intégration directe ou non à la fonction publique. Ou tout au moins dans celles qui conduisent à un profil séducteur pour le monde de l'entreprise, à l'instar de celui des diplômés polytechniciens ou de la santé. Dans ce contexte, les besoins d'accompagnement pour l'orientation deviennent davantage cruciaux, puisque

pour chacune de ces étapes, les politiques d'enseignement supérieur considèrent que l'étudiant ne peut a priori maîtriser seul les clés du parcours, il doit être accompagné afin qu'il prenne conscience des choix qu'il effectue et de leurs conséquences sur son avenir (Annot, 2016).

D'après Njiale (2002), l'orientation des jeunes élèves et étudiants requiert « l'implication de plusieurs partenaires du système, notamment les parents, les enseignants, les professionnels et les syndicats ». A ces catégories, on peut ajouter les groupes de pairs, les législateurs et d'autres. La liste ne saurait être exhaustive. Ainsi, l'étudiant confronté au choix d'un champ d'étude est souvent pris d'assaut par des recommandations, des avis subjectifs ou objectifs fusant de toutes les directions, qui rencontrent ses désirs propres lorsqu'il en a, soit pour le mener dans une plus grande confusion, soit pour l'incliner vers un choix particulier. Ce dernier cas est sûrement le meilleur cas de figure. Quelques-uns des acteurs sociaux qui s'impliquent ainsi dans les choix des étudiants feront l'objet de notre attention dans cette réflexion. Nous nous intéressons ici aux influences des professionnels de l'éducation et, de façon plus globale, à ceux du cadre éducatif (institution et législateur en matière éducative).

S'il est vrai que les premières influences que subit le jeune bachelier qui doit choisir une branche d'études sont d'ordre familial, il est tout aussi vrai que celui-ci est exposé à bien d'autres influences. Huisman(1999) suggère qu'après le baccalauréat, « le choix qui se présente à un futur étudiant est immense mais il ne faut pas se laisser prendre au piège de la liberté apparente ». Il ajoute sur la même page qu' « il vaut mieux s'être déjà bien renseigné, au moment du choix » (idem). Or, les adresses les plus recommandées pour obtenir les renseignements nécessaires sont celles des professionnels de l'éducation que sont les enseignants et les conseillers d'orientation. Les premiers, de par le contact régulier qu'ils ont avec les élèves, peuvent aisément influencer leurs vies comme leurs choix. Les conseillers d'orientation eux, ont la tâche moins facile, bien qu'étant les spécialistes de la question formés spécialement pour conduire les élèves et étudiants dans les directions académiques appropriées, pour exercer sur eux une influence positive réduisant considérablement les risques d'erreur. Ce sont ces deux catégories professionnelles qui constitueront l'objet de notre intérêt ici. Nous y ajouterons l'influence de l'institution universitaire elle-même.

2. INFLUENCES DES ENSEIGNANTS SUR L'ORIENTATION ACADEMIQUE UNIVERSITAIRE

Un constat malheureusement évident emprunté à Danvers et Obajtek (2013) et qui s'applique très bien à notre contexte est que « trop peu d'études ont cherché à comprendre précisément le rapport qu'entretiennent les enseignants-chercheurs au sein de l'université actuelle à l'égard des missions d'aide à l'orientation. ». Il est question en tenant compte des besoins actuels de professionnalisation des parcours universitaires, de penser une orientation dont les enseignants seraient des acteurs de premier plan aux côtés des professionnels d'orientation. Obajtek (2018) évoque sans détour ce qu'il appelle « les missions d'aide à l'orientation des enseignants-chercheurs », signifiant ainsi que les enseignants du supérieur jouent un rôle-clé dans l'orientation des étudiants. Cet accompagnement est décrit par Annot (2017) en ces termes:

Dans le langage des administrateurs, l'accompagnement tend à désigner une relation horizontale entre un enseignant et un étudiant a priori culturellement éloigné de la norme du « bon étudiant ».

Dans cette relation, l'enseignant exerce un rôle de conseil pour installer un climat de confiance et contribuer à la définition de son projet d'études, à son succès aux épreuves d'examens ou à sa préparation à l'entrée dans la vie active

Le dernier élément mentionné, à savoir la préparation à l'entrée dans la vie active montre bien que le rôle de l'enseignant ne s'arrête pas à une froide dispensation de cours.

A propos des enseignants, Dumont(1994) écrit ce qui suit : « en relation directe avec les élèves et leurs familles, les enseignants sont les premiers interlocuteurs, qu'il y ait ou non un problème scolaire. ». En effet, de tous les membres du personnel de l'éducation, les enseignants sont ceux qui sont les plus rapprochés des élèves et de la famille qui peut donc aussi subir leur influence. Cette influence

passé particulièrement par la conversation, l'évaluation, les contacts extrascolaires et les enseignements dispensés. Les étudiants des Universités de Yaoundé I et II de notre échantillon nous ont montré par leurs réponses qu'un grand nombre de jeunes choisissent sous l'influence de leurs enseignants. Plusieurs d'entre eux ont affirmé avoir été marqués par un enseignant qui a motivé le choix de leurs filières comme on le voit ci-après :

Tableau1. *Choix influencés par les enseignants*

Modalités	Effectif	Pourcentage (%)
Oui	83	35,32
Non	121	51,49
NR	31	13,19
TOTAL	235	100,00

Source: *notre enquête sur le terrain.*

Ainsi 35,32% de ces étudiants attribuent à l'influence de leurs professeurs le choix de leurs filières. Nous allons examiner les divers moyens par lesquels cette influence est exercée.

2.1. Influences des Enseignants par la Conversation

Certains enseignants ne se contentent pas de dispenser froidement leurs cours aux élèves. Ils créent un climat de confiance et d'échange entre ceux qui sont confiés à leurs soins et eux. Dans cette atmosphère propice à l'échange, les élèves sont réceptifs à tout ou presque tout ce que leur professeur peut leur servir. Si, dans un contexte où le contrôle sur les contenus des leçons en classe est insuffisant, certains de ces enseignants profitent de cette atmosphère pour proférer des propos grossiers ou subversifs, d'autres en profitent pour prodiguer des conseils.

Si les conseils prodigués par l'enseignant sont donnés d'une façon qui plaît à l'élève, ils pourraient influencer définitivement la façon de penser de celui-ci. Ce dernier attribuera un tel crédit à ce que son enseignant a dit que cela deviendra pour lui un critère de choix. Ainsi, si un professeur de ce type élève aux yeux de ses élèves certaines filières et rabaisse d'autres, plusieurs de ceux-ci auront tendance lorsqu'ils devront choisir quelles études faire à se diriger vers les filières élevées par l'enseignant qui les a marqués.

2.2. Influence des Enseignants par L'évaluation

Selon Huteau, l'évaluation dans son sens global en éducation aujourd'hui est « une évaluation des compétences et des motivations, pouvant être utilisée par le sujet pour élaborer un projet, généralement un projet de formation, d'insertion ou de reconversion professionnelle. » (Ruano-Borbalan et al., 1998). Pour ce qui concerne l'évaluation des compétences et des aptitudes de l'élève, l'apport de l'enseignant est capital. C'est lui qui compose l'épreuve de l'évaluation, et c'est encore lui qui donne la note qui sanctionne le travail de l'élève. C'est l'ensemble des notes données par les enseignants qui indique quelles sont les aptitudes de l'élève. Ainsi, le travail de l'enseignant détermine en grande partie l'orientation que prendra l'élève après le baccalauréat. Quelques étudiants de la Faculté des sciences (FAS) et de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH) de notre échantillon disent avoir été orientés par leurs enseignants. On peut comprendre que ce soit surtout dans ces facultés que se retrouvent les étudiants dont l'orientation a été influencée par les enseignants, puisque presque tous leurs enseignants sont passés par l'Université de Yaoundé I à laquelle appartiennent ces facultés. Les enseignants encouragent les élèves qui s'en sortent bien dans leurs matières à s'inscrire dans des filières universitaires liées à ces matières. Et c'est par le moyen des évaluations que sont révélées les aptitudes des élèves, au travers de leurs performances.

2.3. Influence des Enseignants par Leurs Compétences

Lorsqu'un enseignant sait captiver l'attention de ses auditeurs et leur transmettre clairement la leçon qu'il dispense, il peut non seulement susciter l'admiration des élèves, mais aussi l'intérêt pour sa matière. Il est aisé pour lui dans ces conditions d'influencer les élèves. Plusieurs sont suspendus à ses lèvres et prêts à suivre l'orientation que ses propos pourraient suggérer. Plusieurs à cause de l'admiration qu'ils ont pour lui, désireront évoluer dans la même discipline que lui à l'université, même si ce n'est pas dans l'optique de devenir un jour enseignant.

2.4. Influence par les Contacts Hors-cours

Il y a deux volets à ce type d'influences exercés par les enseignants. Il y a d'un côté les contacts en dehors des cours avec certains élèves. Et d'un autre côté, il y a les contacts avec les parents d'élèves qui peuvent aussi être influencés par l'enseignant. D'ordinaire, les contacts véritables entre professeurs et élèves s'arrêtent au niveau de la classe. Si un élève décide d'aller prendre conseil auprès d'un enseignant pour son avenir académique, c'est qu'il a une confiance suffisante en cet enseignant, et est ainsi dans des conditions propices pour être influencé par celui-ci. Les parents aussi ont souvent recours aux enseignants. Il est vrai que les rencontres entre parents et enseignants pour discuter des performances des enfants ne sont pas légion dans notre contexte. Mais il y a tout de même que chez quelques parents le souci de voir leurs enfants bénéficier d'un bon suivi scolaire est suffisant pour les amener à rencontrer les enseignants. Cela ouvre aussi les portes pour une influence sur eux de ces enseignants, bien que la plupart de ces parents aient souvent des projets pour leurs enfants qu'ils ne sont pas prêts à abandonner. Si ces projets ne correspondent pas aux aptitudes des enfants, il faut beaucoup d'efforts pour les en convaincre. Et ce n'est d'ailleurs pas là le travail de l'enseignant, mais du conseiller d'orientation. D'autant plus que ce sont souvent des parents nantis qui estiment pouvoir faire évoluer leurs enfants en mettant tout à contribution pour leur réussite (documents, répétitions, matériel informatique, contrôle des résultats...). Cependant, plusieurs d'entre eux donnent tout de même une certaine importance à l'avis des enseignants.

De tout ce qui précède, on peut percevoir l'importance dans l'orientation des élèves après le baccalauréat, de l'influence sur eux de leurs enseignants du collège ou du lycée. Il en va autrement pour ce qui est de l'influence des conseillers d'orientation.

3. INFLUENCE DES CONSEILLERS D'ORIENTATION SUR LES CHOIX DE FILIERES UNIVERSITAIRES

Comme le relève l'ouvrage de Bomda (2008), il est d'une urgente nécessité pour les membres de la communauté éducative camerounaise de comprendre désormais que dans la relation binomiale longtemps connue entre l'élève et le professeur, il s'est incrusté une troisième personne depuis 1945 : le conseiller d'orientation. L'oppressant besoin de professionnalisation ambiant dans l'enseignement supérieur aux niveaux national et international, contraint à mettre un accent sur le rôle du conseiller d'orientation dans l'entreprise qui poursuit l'idéal d'un étudiant-un emploi.

3.1. Importance du Conseil D'orientation

Il a déjà été démontré qu'une bonne partie des échecs dans les universités d'Etat de Yaoundé provient d'une orientation défectueuse (Massoma, 2021). L'urgence de mener une action visant à juguler cet état des choses n'est donc plus à démontrer. Njiale écrit à ce propos:

Il est nécessaire de mener à l'endroit des nouveaux étudiants une politique d'accueil et d'information fondée sur des pratiques fortes. Il convient dans cette perspective d'intensifier les études susceptibles d'aider à appréhender les multiples facettes de l'OUP. (2002)

Une pièce maîtresse de cette politique est le conseil professionnel d'orientation. Les professionnels de l'orientation sont formés spécialement pour mettre devant les nouveaux étudiants toutes les possibilités qui s'offrent à eux compte tenu de leurs baccalauréats, des aptitudes que révèlent leurs bulletins du secondaire, de leurs désirs et ambitions, et même de leurs origines sociales.

3.2. Moyens du Conseil D'orientation

Les conseillers d'orientation sont censés aller à la rencontre des étudiants pour des séances d'orientation collectives. Ils doivent être disponibles pour des entretiens individuels avec les élèves, les étudiants ou les parents. Ils procèdent à un examen des performances antérieures du nouvel étudiant au travers du relevé de notes du baccalauréat et des bulletins de notes. Ils ajoutent les résultats de cet examen aux données que leur fournissent les entretiens sur l'histoire de l'individu à orienter, sur son origine sociale, sur ses ambitions et ses désirs. A partir de toutes les données recueillies, les conseillers émettent un avis qui permet d'entériner ou de rejeter la candidature du jeune bachelier pour une filière précise et de l'affecter dans une autre plus adaptée à sa personne. Ils peuvent aussi avoir recours à des tests psychologiques de divers ordres, mais les tests psychotechniques appris au cours de leur formation sont malheureusement peu appliqués par les professionnels de l'orientation dans notre contexte. Ce sont là les moyens qu'utilisent les conseillers d'orientation pour effectuer leur tâche. Mais selon les dires d'un conseiller d'orientation interrogé,

Le problème des conseillers est qu'il n'y a pas de cadre propice à l'exercice de leur fonction... Par exemple, pour un entretien, il faut deux personnes ; il ne faut pas que la personne avec qui le conseiller s'entretient soit en train de surveiller si personne n'écoute ce qu'il [sic] dit ; il faut des batteries pour un certain nombre de tests, il y a un manque de salles..., donc si on demande une salle pour le conseil d'orientation, ce serait comme si c'est trop demander...

Les conseillers d'orientation au Cameroun ne sont pas dans les meilleures conditions de travail.

3.3. Efficacité du Conseil D'orientation au Travers D'expériences des Etudiants des U.Y.I et II.

C'est en 1981 que la formation de spécialistes en matière d'orientation commence au Cameroun, quelques-uns ayant été auparavant formés à l'INETOP de Paris (moins d'une vingtaine). Elle se fait dans les sections des départements des Sciences de l'éducation des écoles normales supérieures. On accède aux filières Conseil d'orientation de ces départements en réussissant aux épreuves écrites d'un concours (les épreuves ayant été récemment annulées). Les effectifs d'étudiants recrutés jusque-là suite à ces concours sont certes plus nombreux aujourd'hui grâce à un plus grand nombre d'ENS, mais ils demeurent insuffisants lorsqu'on sait que chaque année des centaines d'étudiants entrent dans les universités camerounaises, voire des milliers. Les nouvelles ENS, à l'exemple de celle de l'Université de Maroua (fonctionnelle depuis l'année académique 2008/2009), ont permis une hausse du nombre de conseillers formés par an, mais le problème de manque de conseillers d'orientation subsiste. A l'U.Y.I, il y a toujours eu environ deux à trois conseillers par faculté, ce qui est absolument insignifiant. On peut ainsi comprendre les insuffisances du conseil d'orientation qui ressortent dans les propos des étudiants. Et ce n'est pas mieux dans les autres universités.

Un grand nombre d'étudiants affirment n'avoir à aucun moment de leur parcours académique eu affaire à un conseiller d'orientation. Ils n'auraient selon leurs propos, rencontré de conseiller d'orientation ni au collège, ni au lycée, ni à leur arrivée à l'université. D'autres disent n'avoir été conseillés que dans la masse. Les réponses des étudiants de notre échantillon à la question de savoir s'ils ont eu à bénéficier des conseils d'un conseiller d'orientation, nous ont fourni les données exposées ci-dessous:

Tableau2. Effectivité du conseil d'orientation

	Effectif	Pourcentage (%)
Individuellement	35	14,89 %
Collectivement	55	23,40 %
Pas de conseil	128	54,47 %
NR	17	7,24 %
Total	235	100,00 %

Source: notre enquête sur le terrain.

Comme on peut le voir, moins de 15 % des étudiants interrogés ont eu à bénéficier individuellement du conseil d'orientation. Or, c'est uniquement dans le conseil individuel que l'on peut tenir compte des particularités de l'élève ou de l'étudiant et lui donner une orientation précise et appropriée pour lui. Il est remarquable de constater que la grande majorité des étudiants enquêtés n'ont jamais été orientés par des professionnels (54,47 %). Seulement 23,40 % de ces étudiants ont assisté à des séances collectives d'orientation qui ont d'ailleurs laissé plusieurs d'entre eux sur leur soif. Mais plusieurs également ont été satisfaits. Les jeunes ayant été conseillés nous ont exprimé leur satisfaction ou leur insatisfaction comme on le voit ci-après:

Tableau3. Satisfaction ou insatisfaction en rapport avec le conseil d'orientation reçu

Modalités	Effectif		Total	Pourcentage (%)
	Individuel	Collectif		
Satisfaits	16	20	36	40
Insatisfaits	9	12	21	23,33
Plus ou moins	10	23	33	36,67
Total	35	55	90	10,00

Source: notre enquête sur le terrain.

Seulement 23,33 % des étudiants conseillés sont insatisfaits du conseil reçu. Ceci témoigne du besoin de conseil qu'ont les nouveaux étudiants. Si un étudiant a été informé dès le secondaire sur les diverses possibilités de choix qu'il avait, alors certainement sa réflexion au moment de choisir s'est appuyée sur de bonnes bases. Non seulement le conseil d'orientation donne à l'élève les outils pour concevoir de bons projets académiques et professionnels, mais en plus, il diminue considérablement la possibilité de problèmes d'orientation à l'université. Ainsi, on voit qu'une large majorité des étudiants de notre échantillon n'ont pas été conseillés, mais de ceux qui ont été conseillés, la majorité se dit satisfait. Ce n'est donc que dans une moindre mesure que l'on peut dire que le conseil d'orientation est mal fait, ou que les conseillers sont incompetents. Le problème c'est surtout qu'il n'est pas fait ou alors qu'il est peu fait.

Bien que certains conseillers soient plus compétents, consciencieux et performants que d'autres, le problème, comme nous l'avons déjà dit, est que le conseil n'est que peu fait. Et ceci pour plusieurs raisons dont voici quelques-unes:

- Les conseillers sont peu nombreux : en effet, le nombre de conseillers en exercice est très largement en deçà de ce qui serait nécessaire pour des actions d'éducation à l'orientation efficaces. Dans plusieurs régions du pays, les lycées et collèges sont dépourvus de conseil d'orientation. Les bacheliers provenant de ces lycées et collèges sont en général peu au courant ou totalement ignorants des réalités des universités de Yaoundé I et II. Cela donne lieu bien évidemment à de nombreuses erreurs d'orientation. Dans certains lycées (particulièrement ceux des grandes villes), il existe un embryon de conseil d'orientation à cause de la présence d'un conseiller unique pour des milliers d'élèves. Ça ne change pas grand-chose à la donne. Rares sont dans tout le pays les établissements scolaires où des actions d'orientation sont véritablement menées comme nous le montre le pourcentage d'étudiants non conseillés.

- Un nombre assez important de conseillers en fin de formation sortent des ENS pour entrer dans des couloirs de service public autres que ceux pour lesquels ils ont été formés, grâce à des réseaux de relations. Plusieurs finissent une carrière sans avoir jamais servi dans une unité académique en tant que conseiller d'orientation.
- Les conseillers ne proposent pas leurs services : ils ne font pas savoir qu'ils sont là, disponibles pour les renseignements nécessaires. Lors de la discussion de groupe que nous avons eue avec les étudiants de l'U. Y. I, plusieurs ont déclaré ne même pas être au courant de la présence de conseillers d'orientation dans cette université. Un seul sur huit était au courant de cela. Evidemment, on ne peut consulter un conseiller dont on ne connaît même pas l'existence.
- La paresse et le manque de conscience professionnelle de plusieurs conseillers : plusieurs étudiants enquêtés et interviewés ont dénoncé ces défauts chez les conseillers. L'un d'eux a avancé que « les conseillers passent le temps à se tourner les pouces au lycée ». Plusieurs ne se sont pas retenus d'émettre des accusations contre les conseillers qu'ils déclarent être absents la plupart du temps, n'être pas là quand on a besoin d'eux. Si plusieurs reconnaissent l'importance de cette profession (d'autres ne la reconnaissent pas), ils pensent tout de même que plusieurs conseillers par leur attitude se rendent eux-mêmes inutiles ou limitent leur utilité. Un étudiant a d'ailleurs dit pendant la discussion de groupe ceci à propos des conseillers : « ils sont importants mais ils ne servent à rien présentement parce que nous ne voyons pas ce qu'ils font ».
- Ce n'est pas dans les mœurs des élèves, étudiants et parents de recourir aux services des conseillers d'orientation. Ceci résulte des raisons de l'inefficacité du conseil citées plus haut.

En définitive, la plupart des étudiants qui acceptent d'émettre un avis à ce sujet trouvent que le conseil d'orientation, lorsqu'il est fait, est mal fait. Certains estiment ne même pas avoir besoin de qualifier quelque chose d'aussi inexistant à leurs yeux que le conseil d'orientation scolaire et universitaire. C'est la raison qui justifie les nombreuses non réponses et les nombreux « je ne sais pas ». Il y a cependant une bonne proportion qui, ayant eu des contacts satisfaisants avec des conseillers d'orientation trouvent que le conseil est bien fait mais émettent tout de même des réserves, signifiant par cela qu'il peut être mieux fait.

4. INFLUENCE SUR L'ORIENTATION DE L'ETUDIANT DE L'INSTITUTION UNIVERSITAIRE ELLE-MEME

Nous avons déjà démontré auparavant que plusieurs étudiants camerounais se retrouvaient dans une filière parce que l'université les y avait placés sans qu'ils aient eu à choisir ladite filière. L'institution universitaire détermine souvent elle-même par ses décisions et ses erreurs administratives, l'orientation que doit prendre l'étudiant. Elle est appelée, comme le relève Annoot à « réunir les conditions pour faciliter l'accessibilité aux études et faire accéder à l'emploi. ». Ses finalités sont ainsi « de doter les étudiants d'outils leur permettant de construire leur autonomie et d'exercer leur rôle de citoyen et de « diplômé employable » » (ibid). Mais aussi, elle planifie et mène des actions visant à favoriser une bonne orientation des étudiants. Affirmer que l'institution universitaire a une grande influence sur les choix des étudiants est une vérité de Lapalisse, on peut tout de même s'attarder par exemple sur le fait qu'elle pourvoit des structures pour le conseil d'orientation, même si celles-ci sont parfois inappropriées. Par exemple, un bureau (une table) pour le conseil d'orientation dans une salle encombrée qui fait office de service de la scolarité. Elle pourvoit à des prospectus indiquant toutes les

filières de chaque faculté et ce qu'on y fait. Mais ces brochures sont peu distribuées malheureusement, surtout celles des universités d'Etat qui ne sont distribuées qu'à l'occasion de consultations publiques auxquelles participent un nombre infime d'étudiants.

Certains événements liés à l'orientation tels que les Journées de l'Orientation Académique et Professionnelle (JOAP), le Salon de l'Orientation Académique et Professionnelle (SOAP) ou les Journées Portes Ouvertes (JPO) des universités ont une assez grande envergure de par les moyens humains, financiers et techniques qu'ils engagent, mais ont un impact limité. La principale faiblesse de ces événements annuels est qu'ils sont géographiquement limités à la ville dans laquelle ils sont organisés, et n'atteignent généralement même pas 50% de la population ciblée de cette ville-là. D'autre part, la volonté administrative de parvenir à tenir l'événement est souvent plus forte que la volonté pragmatique d'atteindre le maximum d'individus de la population cible. Elles ne sont donc pas d'une grande aide aux nouveaux étudiants. Des étudiants ont dit au cours de la discussion de groupe ne voir aucun intérêt dans ces journées d'orientation qui surviennent généralement après les préinscriptions, lorsque les choix sont déjà consommés.

Il résulte de tout ceci que l'apport de l'université dans l'orientation des nouveaux bacheliers pourrait être de loin meilleur que ce qu'il est. Elle n'exerce pas l'influence positive qu'on se serait attendu à ce qu'elle exerce sur l'orientation. La législation universitaire camerounaise se préoccupe malheureusement assez peu de traduire en des textes les besoins estudiantins en matière d'orientation. Il y a bien peu de textes y afférents.

Comme l'affirme Njiale, c'est « en 1993 que le législateur universitaire fait pour la première fois officiellement état d'un intérêt pour l'orientation » dans un document intitulé « la réforme universitaire au Cameroun » (idem). Ce sont d'ailleurs les textes du législateur sur l'orientation qui constituent l'objet de l'étude qu'il a réalisée. Nous n'aurons pas grand-chose à en dire ici.

Ce que nous pouvons dire, c'est que l'influence du législateur n'implique pas de contact entre le nouvel étudiant et lui. Son influence est indirecte. En fait, il n'influence pas le nouveau bachelier lui-même, mais il influence plutôt les professions de ceux qui sont formés pour l'éducation de celui-ci. C'est par les statuts et les lois qu'il élabore sur l'orientation qu'il exerce cette influence.

En définitive, pour comprendre le fait que tant d'étudiants des universités de Yaoundé I et II effectuent de mauvais choix, il est nécessaire de faire un examen des influences sociales qui se trouvent en amont de leurs choix. March et Simon cités par Lafaye(1999) ont montré que : « la rationalité des acteurs sociaux est limitée : ceux-ci, lorsqu'ils opèrent des choix, ne recherchent pas la solution optimale mais s'arrêtent à la première solution satisfaisante. ». Cela peut s'appliquer tant aux nouveaux étudiants qui choisissent qu'aux divers acteurs sociaux qui influencent leurs choix. Non seulement la majorité des étudiants, lorsqu'ils arrivent en faculté, ne savent pas vers quelles études ils doivent s'orienter, mais en plus lorsqu'ils arrivent à faire un choix, ils le font (plusieurs d'entre eux du moins) sans procéder par une réflexion qui prend en compte tous les aspects pour se mettre dans des conditions optimales de succès. Plusieurs se contentent de choisir les voies qu'ils croient être les seules dignes de leur baccalauréat. Il y a ainsi 44 bacheliers de série C dans notre échantillon qui sont tous en Faculté des Sciences. Ils sont répartis pour la plupart entre trois filières (Informatique, Mathématiques et Physiques). Cela montre que ces bacheliers ont un éventail de choix « socialement restreint ».

En conclusion, s'il est vrai que la famille a sur l'orientation du nouvel étudiant une influence prépondérante, il est tout aussi vrai que l'on ne saurait se passer de l'apport des professionnels de l'éducation. Dumont écrit : « Demander l'aide d'un spécialiste est (...) nécessaire. Mais il n'est pas

toujours aisé de savoir à qui s'adresser, ce qu'il peut vous proposer et ce que vous pouvez en attendre... » (ibid). Les spécialistes de l'éducation ont une contribution à apporter selon qu'ils sont enseignants, conseillers d'orientation ou membres d'une institution académique secondaire ou universitaire. Ils exercent sur les choix de filière des étudiants une influence qui devrait croître avec la prise de conscience des élèves, des nouveaux étudiants et des parents de la nécessité de les consulter. Mbwassak (2022), faisant référence à l'indispensabilité de ces professionnels du cadre éducatif, dresse le tableau suivant:

les élèves qui ont bénéficié d'un accompagnement et d'un suivi régulier à travers les activités de counselling de tutoring professionnel sur la préparation à l'insertion professionnelle ont 1,52 fois plus l'avantage d'avoir des projets professionnels pertinents et réalistes par rapport à ceux qui n'ont pas pu bénéficier de cet accompagnement.

Cela étant, la nécessité d'une consultation croissante de ces spécialistes s'impose et constitue la justification idoine d'une révision de la conception de l'orientation qui, dans le contexte camerounais, n'a pas suffisamment placé au centre du processus ceux que leurs compétences prédisposent le mieux à aider les jeunes et étudiants. La circulaire de l'ex-Ministre des enseignements secondaires BapesBapes (2014) reprise par Mbwassak souligne d'ailleurs l'importance de dépouiller de la négligence l'exercice de la profession de conseiller d'orientation. D'où l'urgence de la remédiation qu'évoque Bomda.

Ce sont donc les divers acteurs professionnels recensés ci-haut que l'on peut adjoindre à la famille et aux pairs, comme étant ceux qui influencent principalement les choix des branches d'études dans lesquelles s'engagent les nouveaux étudiants.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Luc Stéphane Massoma, est sociologue du Développement, titulaire d'un PhD obtenu à l'Université de Yaoundé 1. Actuellement enseignant au grade de Maître de conférences à la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Bertoua, il s'intéresse notamment aux questions de développement en liens avec l'éducation et les migrations. Multiple boursier (du Commonwealth par exemple), il est auteur de plusieurs articles et ouvrages publiés à l'international.

BIBLIOGRAPHIE

- Académie de Créteil (2003), « les grands axes pour l'année 2002-2003 » in la difficulté scolaire, 30 Juin 2003.
- Alain (1986), Propos sur l'éducation suivis de Pédagogie enfantine, Paris, PUF.
- Annot, E. (2016), « Accompagnement pour l'orientation et l'insertion à l'université : le changement dans la continuité ? » in Formation, qualification, emploi en Normandie, la construction des parcours, collections Sciences de l'éducation, Caen, Presses universitaires de Caen.
- Annot, E. (2017), « De l'accompagnement à la pédagogie universitaire : quels enjeux pour la formation des enseignants-chercheurs ? », Recherche et formation [En ligne], 77 | 2014, mis en ligne le 31 décembre 2017. URL : <http://journals.openedition.org/>
- Attias-Donfut, C. (1988), Sociologie des générations, Paris, PUF.
- Bomda, J. (2008). Orientation-conseil scolaire, universitaire et professionnelle au Cameroun : L'urgence d'une remédiation, Paris, L'Harmattan.
- Bourdieu, P. (1984), Questions de sociologie, Paris, Les Editions de Minuit.
- Bourdieu, P. et Passeron, J.-C. (1970), La reproduction, Paris, Les Editions de Minuit.
- Danvers, F. et Obajtek, S. (2013), « Le rapport des enseignants-chercheurs à l'égard des missions d'aide à l'orientation, soutien d'une éducation à l'orientation à l'Université ? » in Spirale-Revue de recherches en éducation, supplément au No51 : Education et mondialisation.

- Dumont, V. (1994), *Ca ne va pas à l'école*, Paris, Pocket.
- Ela, J.-M. 1982, *L'Afrique des villages*, Paris, Karthala.
- Huisman, D. (1999), *Guide de la réussite scolaire*, Le cherche midi éditeur.
- Lafaye, C. (1999), *Sociologie des organisations*, Editions Nathan.
- Lombard, J. (2001), *L'école et les savoirs*, Paris, L'Harmattan.
- Lourie, S.(1993), *Ecole et tiers-monde*, Flammarion, France.
- Massoma, L. S. (2021), *Les représentations sociales, un déterminant majeur de l'orientation scolaire et professionnelle au Cameroun*, Paris, Editions Connaissances et savoirs.
- Mbwassak, R. (2022), « Pratique des activités d'orientation-conseil et projet professionnel de l'élève au Cameroun », in *Éducation et socialisation* [En ligne], 65 | 2022, mis en ligne le 11 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/edso/20045>.
- MINESEC (2014). Circulaire N° 02/14/C/MINESEC/CAB du 16 janvier 2014 relative aux activités des Conseillers d'Orientation dans les établissements scolaires d'Enseignement Secondaire.
- Njiale, P. M.(2002), *Processus d'intégration des nouveaux étudiants dans l'enseignement supérieur au Cameroun : institutionnalisation et finalités de l'orientation universitaire et professionnelle*, MINESUP, UYI, Cameroun.
- Ruano-Borbalan, J.-C. et al (1998), *Eduquer et former*, Auxerre, Editions Sciences Humaines.

Citation: Luc Stéphane Massoma. "Pour une Régulation des Influences sur L'orientation Estudiantine du Cadre Educatif et des Professionnels de L'éducation dans le Contexte Camerounais" *International Journal of Humanities Social Sciences and Education (IJHSSE)*, vol 11, no. 1, 2024, pp. 67-76. DOI: <https://doi.org/10.20431/2349-0381.1101007>.

Copyright: © 2024 Authors. This is an open-access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution License, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original author and source are credited.